



CONSEIL MUNICIPAL-COMMUNE DE LA VERDIERE

Date	25/10/2021
Lieu	Salle du Conseil Municipal
Présents	Sandra LIZANO, Gilles ROGIER, Gisèle VAUQUOY, Frédéric BUISSON, Jean-François CHARRAT, Francine PIEULLE IKHLEF, Jean-Michel VIDAL, Nicole THEILLOUT, Muriel GILLET, Denis DUVAL, Francis PAYAN, Corinne BEAUDUEN, Dominique VIDAL, Danielle ENJARLAN, Eric BOURASSEAU, Gérard MARIGNANE,
Absents	Jean-Philippe BERSIA, Stefano BLANC, Edmond BLANC,
Procurations	
Quorum	16 en début de séance
Heure d'ouverture de la séance	18H39
Heure de clôture de la séance	20h44
Présidence	Monsieur le Maire Gilles ROGIER
Secrétaire de séance	Pour l'opposition : Pour la majorité : Madame Gisèle VAUQUOY a été élue secrétaire de séance
Public	Oui dans le respect des règles sanitaires en vigueur
<p>Le registre des délibérations de la séance précédente a été notifié à chaque élu pour signature.</p>	



SECRETARIAT GENERAL

Dossier n°1 :	Approbation du procès-verbal du CM du 28/09/2021
Débat	G ROGIER demande aux membres du conseil si le procès-verbal du dernier conseil municipal en date du 28 septembre 2021 est approuvé Aucune remarque C BEAUDUEN demande pour l'Hubac, à quoi correspond la vente à 100€ G ROGIER explique que les héritiers Latil proposent la vente à 100€
Vote	Approbation à l'unanimité

Dossier n°2	Mise en place de l'adressage
Débat	<p>G ROGIER laisse la parole à D ENJARLAN</p> <p>D ENJARLAN explique que les adresses ne sont pas conformes à l'adressage national, avec la mise en place de la fibre, les adresses mises en place dans les armoires doivent être conformes, les adresses sont simplifiées on parle d'un numéro et d'un nom de rue, il va falloir refaire l'adressage sur toute la commune. Pour l'adressage avec les métrages, on va essayer de les conserver</p> <p>J Ph BERSIA arrive à 18h43</p> <p>D ENJARLAN continue son exposé en précisant que la poste va s'occuper de faire cette prestation. La commune s'est rapprochée de la commune de Rians qui elle-même s'est rapprochée de la Communauté de Communes. Des conseillers vont participer et quadriller le village.</p> <p>Le nom de certaines rues peut être modifié ou créé, le conseil municipal devra délibérer.</p> <p>JF CHARRAT demande si un groupe de travail sera mis en place.</p> <p>D ENJARLAN informe que le référent de la CC va nous accompagner.</p> <p>G ROGIER explique qu'aujourd'hui on vote le lancement de la procédure.</p> <p>JM VIDAL informe que le temps que les concitoyens vont passer pour changer leur adresse, pour les prestataires est très long.</p> <p>D ENJARLAN informe que si les gens n'ont pas une adresse conforme ils ne pourront pas être reliés à la fibre correctement, il y a aussi un point de vue sécuritaire pour les interventions des pompiers, les livraisons.</p> <p>M GILLET demande si les adresses avec des lettres ABCD vont être conservées ?</p> <p>D ENJARLAN répond qu'en effet ce type d'adressage sera revu.</p> <p>E BOURRASSEAU demande si les personnes peuvent refuser de changer d'adresse ?</p> <p>D ENJARLAN répond que les personnes ne pourront pas refuser.</p> <p>JF CHARRAT demande si nous sommes obligés de mettre en place l'adressage</p> <p>G ROGIER demande au conseil de voter sur la mise en place de la procédure.</p> <p>C BEAUDUEN expose qu'il peut y avoir une demande de la part de personnes dont leur adresse n'est pas connue des pompiers ou des livreurs.</p> <p>M GILLET expose qu'il peut y avoir des quiproquos avec l'orthographe des noms de chemins.</p> <p>JF CHARRAT explique que là c'est un cas particulier, on parle de l'intérêt</p>



CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 25/10/2021 MAIRIE DE LA VERDIERE-83560

	général, pour la fibre, les pompiers
vote	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :
Dossier n°3	Promesse de bail TOTAL
Débat	<p>G ROGIER explique qu'il y a une dizaine de jours, on a reçu TOTAL qui a amené un projet de convention pour le parc photovoltaïque. Nous avons soumis la convention à l'avocat de la commune qui nous a fait un retour tardivement. Aujourd'hui il y a des zones d'ombre dans la convention et tant que ces zones d'ombre ne sont pas retravaillées et éclaircies, je ne veux pas signer la convention.</p> <p>Le point est suspendu.</p> <p>JF CHARRAT explique qu'il salue la décision de reporter</p> <p>G ROGIER explique que lors de la prochaine rencontre avec Total il y aura notre avocat. Ils sont arrivés à négocier la clause d'exclusivité avec Octopus et nous ont informés que la clause est tombée. Ils considèrent pouvoir faire un parc de 20 hectares environ. Concernant l'immobilisation ils partent sur un million d'euros.</p> <p>JF CHARRAT explique que l'avocat informe que la durée de l'immobilisation peut se prolonger</p> <p>G ROGIER explique qu'en effet ce n'est pas ce qui était acté entre nous.</p>

RESSOURCES HUMAINES

Dossier n°1	Chèques cadeaux
Débat	<p>G ROGIER explique que chaque année, des chèques cadeaux sont remis aux personnels de la commune. Il est proposé de garder le même montant que l'année dernière soit 5648€ frais de port inclus</p> <p>M GILLET demande à quoi cela correspond par agent</p> <p>G ROGIER explique que les agents qui n'ont pas la prime de fin d'année ont un peu plus que les titulaires</p>
vote	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :

	QUESTIONS DIVERSES
<i>Débat</i>	<p>- Médecin : G ROGIER explique que le médecin a été suspendu puis que l'on a interrompu son contrat pendant la durée du préavis.</p> <p>D VIDAL informe qu'un médecin a été reçu, une personne âgée de 81 ans, nous avons questionné l'ARS et ce qui les intéressait le plus c'était la vaccination et là, il avait 3 doses. Il se proposait d'être libéral. Il n'est pas très</p>



rassurant. La seconde personne qui nous a contactés, est le médecin coordinateur de la maison de retraite de Rians à temps partiel. Elle a aussi une activité sur Aix, il lui faut environ 6 mois. Elle pourrait travailler à temps partiel, pour commencer, et ensuite dès qu'elle trouve un étudiant, elle peut être maître de stage d'un étudiant, elle pourrait être à temps complet, étudiant qu'il faudrait loger. Elle favorise la vaccination

C'est la faculté qui paie le stagiaire, et le maître de stage épaulé le stagiaire.

G ROGIER explique que cette piste est la plus sérieuse dans la mesure où nous pourrions avoir un médecin qui souhaiterait s'installer sur notre territoire. Elle favorise les supers infirmières et privilégie les pathologies les plus lourdes.

D VIDAL informe que ces supers infirmières n'ont pas toutes les prérogatives.

JM VIDAL explique qu'aujourd'hui nous avons eu une autre proposition d'un médecin de la Guadeloupe mais pas vacciné non plus

E BOURASSEAU explique que normalement le maître de stage devrait être à côté du stagiaire pour contrôler ce qu'il fait.

G ROGIER informe qu'à Jouques ce sont des internes qui remplacent les médecins en congés.

Un tour de table est effectué pour connaître le point de vue de chacun sur l'opportunité d'avoir ces médecins. Les avis se concentrent sur le médecin à temps partiel qui pourrait être maître de stage. Mais les recherches continuent.

- **Recensement** : JF CHARRAT informe que suite au dernier conseil municipal on a mis au vote le poste de coordonnateur pour le recensement et qu'il n'était pas favorable à l'être aujourd'hui.
- **Village étoilé** : M GILLET informe que cela consiste à éteindre le village sur certaines périodes. Une nouvelle rencontre avec le Parc va être programmée, c'est pour l'économie d'énergie, et pour profiter du ciel étoilé. J Ph BERSIA explique qu'il y a aussi la possibilité de baisser l'intensité.
- **ALSH** : D VIDAL informe que le centre aéré se met en place. Il y a beaucoup d'enfants dont certains en difficulté. Il va être mis en place un projet éducatif. Aujourd'hui il y a un bon retour de la garderie, du temps méridien, et de ce centre aéré. Nous sommes à la recherche d'aides financières, pour pouvoir améliorer les choses.

PV arrêté le 25 octobre 2021 à 20h 44

Gilles ROGIER

Le maire



Gisèle VAUQUOY

Secrétaire de séance